



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, lundi 4 août 2025 à 19 h 00 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents la conseillère Mélanie Ménard, les conseillers Messieurs Sylvain Archambault, Johnny Izzi, Pierre Lamoureux, Alain Paquin ainsi que Steve Robitaille formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Raymond Paquette.

Monsieur Lukas Bouthillier, Directeur général et Greffier-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025

3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

4 DIRECTION GÉNÉRALE

4.1 Demande de don - Centre d'écoute Montérégie RADAR

4.2 Demande de don - Centre d'Action Bénévole Régional d'Henryville

4.3 Octroi et paiement de mandat à Pierre Prévost - Lac-à-l'épaule sur place

4.4 Fin d'emploi - Matricule 222

4.5 Création de poste et autorisation d'embaucher - Responsable des comptes

5 FINANCES

5.1 Annulation de la résolution 13562-07-07 - Mandat à l'UMQ - Appel d'offres chi-20242025

5.2 Mandat à l'Union des Municipalités du Québec - Appel d'offres CHI-20262027 Achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux

5.3 Adoption - Politique d'utilisation d'un fonds de roulement

5.4 Adoption - Politique gestion de la dette

5.5 Emprunt fonds de roulement - Ford F150 2022

6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis - juillet 2025

7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT

8.1 Règlement sur les PIIA - 442, 15e Avenue Est

9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

9.1 Programme de Pickleball pour les années 2026-2028

9.2 Prêt d'équipement pour le DEK Hockey - Tournoi du 15 au 17 août 2025

9.3 Bibliothèque - Nouvel horaire

10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



10.1 Octroi de contrat et autorisation de paiement - Ostiguy Ford inc. - Ford F150 2022

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Annulation de la résolution 13577-07-07 - Adoption - Règlement 504-2025 - PPCMOI

11.2 Adoption du 1er projet de règlement 504-2025 - PPCMOI - Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

12 AFFAIRES NOUVELLES

13 COMPTES DU MOIS

13.1 Déboursés de juillet 2025

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

13580-08-04 **2.1** Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025.

3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

13581-08-04 **3.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025.

4 DIRECTION GÉNÉRALE

13582-08-04 **4.1** Demande de don - Centre d'écoute Montérégie RADAR

CONSIDÉRANT une demande de soutien financier du Centre d'écoute Montérégie qui offre un soutien téléphonique personnalisé aux aînés afin de leur offrir un soutien affectif, social et psychologique favorisant leur qualité de vie et ainsi contribuer à leur maintien à domicile;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER de verser un don de 200 \$ afin de supporter le Centre d'écoute Montérégie RADAR dans sa mission.

13583-08-04 **4.2** Demande de don - Centre d'Action Bénévole Régional d'Henryville



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT la réception d'une demande don du Centre d'Action Bénévole Régional d'Henryville afin de participer à l'achat d'une boîte métallique servant à recueillir les dons sur le territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le coût d'achat de la boîte est de 1 500 \$ et que le Centre d'Action Bénévole Régional d'Henryville souhaite une participation de la Municipalité de 50 %;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER de verser un don de 750 \$ afin de supporter le Centre d'Action Bénévole Régional d'Henryville dans l'achat d'une boîte et dans sa mission.

13584-08-04 4.3 Octroi et paiement de mandat à Pierre Prévost - Lac-à-l'épaule sur place

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal que le nouveau conseil élu suite aux élections générales de novembre 2025 participe à un exercice de réflexion stratégique de type « Lac-à-l'épaule » afin de favoriser la collaboration entre l'administration, la direction générale et les membres du conseil, suivant la tenue préalable d'une rencontre formelle avec les employés(e)s municipaux;

CONSIDÉRANT la proposition détaillée soumise par Monsieur Pierre Prévost, consultant, qui prévoit notamment :

- Une prise de connaissance documentaire (budget, PTI, plan d'urbanisme, etc.)
- Une rencontre préparatoire avec la direction générale et direction générale adjointe
- L'organisation et l'animation d'une rencontre de consultation auprès des employé(e)s municipaux
- La préparation et l'administration d'un questionnaire préparatoire pour les membres du Conseil
- L'animation d'une rencontre stratégique avec le Conseil et la direction
- La rédaction de notes de suivi et de contenus formels à l'issue des rencontres

CONSIDÉRANT que cet exercice permettra au nouveau conseil de déterminer sa mission, ses valeurs et ses objectifs à court, moyen et long terme;

CONSIDÉRANT que l'enveloppe budgétaire estimée pour la prestation de services de Monsieur Pierre Prévost est de l'ordre de 8 000 \$;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité :

1. D'OCTROYER un mandat à Monsieur Pierre Prévost, consultant, pour l'animation et la préparation d'un exercice « Lac-à-l'épaule », incluant une rencontre de consultation des employé(e)s municipaux et une rencontre stratégique avec le conseil municipal et l'équipe de direction, selon les modalités soumises;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



2. D'AUTORISER, à cette fin, le paiement d'un montant maximal de 8 000 \$, taxes en sus, sur présentation d'une facture détaillée;
3. D'AUTORISER le directeur général à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense;
4. QUE ce contrat sera réalisé en 2026 et que les fonds nécessaires seront prélevés dans le budget 2026;
5. DE MANDATER la direction générale pour assurer le suivi administratif et organisationnel de l'exercice.

13585-08-04 4.4 Fin d'emploi - Matricule 222

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité,

D'ENTÉRINER la fin d'emploi de la salariée matricule 222 en date du 28 juillet 2025;

DE REMERCIER l'employée 222 pour les services qu'elle a rendus au cours de son passage au sein de la Municipalité et lui adresser les meilleurs vœux de succès dans la poursuite de ses projets professionnels;

D'AUTORISER le directeur général à procéder au paiement des sommes dues.

13586-08-04 4.5 Création de poste et autorisation d'embaucher - Responsable des comptes

CONSIDÉRANT la restructuration planifiée par la Municipalité en vue d'optimiser la répartition du travail;

CONSIDÉRANT la nécessité de créer un deuxième poste de Responsable des comptes;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la création d'un deuxième poste de Responsable des comptes et d'entamer le processus d'embauche.

5 FINANCES

13587-08-04 5.1 Annulation de la résolution 13562-07-07 - Mandat à l'UMQ - Appel d'offres chi-20242025

CONSIDÉRANT une erreur cléricale dans le numéro d'appels d'offres et une précision quant au produit pour lequel la Municipalité souhaite participer à l'appel d'offre de l'UMQ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'ANNULER la résolution 13562-07-07 concernant le mandat à l'UMQ relatif à l'appel d'offres chi-20242025.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



13588-08-04 5.2 Mandat à l'Union des Municipalités du Québec - Appel d'offres CHI-20262027
Achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux

ATTENDU QUE la Municipalité de Venise-en-Québec a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de cinq (5) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Chlore gazeux 907.2 kg et 68 kg - Hydroxyde de sodium en contenant - Silicate de sodium N en vrac, en tête de 1000 litres, ou baril de 200 kg.liq. - Sulfate d'aluminium - Sulfate ferrique - Hydroxyde de sodium en vrac ainsi qu'un avis d'intention pour un achat regroupé de chaux calcique en vrac.

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une municipalité (ou MRC ou Régie) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de biens;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Venise-en-Québec désire participer à cet achat regroupé pour se procurer du *Sulfate d'aluminium en vrac* dans les quantités nécessaires pour ses activités;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20262027 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant l'achat de *Sulfate d'aluminium en vrac* pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2027 ou selon les durées contenues dans l'appel d'offre;

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres, ou un avis d'intention le cas échéant, pour adjuger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2027;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant le formulaire d'inscription en ligne à la date fixée;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



QUE la Municipalité de Venise-en-Québec confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1,6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3,5% pour celles non-membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

13589-08-04 5.3 Adoption - Politique d'utilisation d'un fonds de roulement

ATTENDU que le directeur général recommande une politique d'utilisation du fonds de roulement;

ATTENDU que le Conseil est conscient de l'importance de l'élaboration de diverses politiques en matière de finances, notamment une Politique du fonds de roulement;

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont préalablement pris connaissance de la Politique du fonds de roulement de la Municipalité de Venise-en-Québec et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la Politique d'utilisation du fonds de roulement de la Municipalité de Venise-en-Québec.

13590-08-04 5.4 Adoption - Politique gestion de la dette

ATTENDU que le directeur général recommande une politique de la gestion de la dette;

ATTENDU que le conseil est conscient de l'important à l'élaboration de diverses politiques en matière de finances, notamment une Politique de gestion de la dette;

ATTENDU que les membres du conseil municipal ont préalablement pris connaissance de la Politique de la gestion de la dette de la Municipalité de Venise-en-Québec et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la Politique de la gestion de la dette de la Municipalité de Venise-en-Québec.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



13591-08-04 5.5 Emprunt fonds de roulement - Ford F150 2022

CONSIDÉRANT que le Conseil désire se prévaloir de son droit prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec qui consiste à emprunter au fonds de roulement;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Mélanie Ménard et résolu à l'unanimité

D'EMPRUNTER au fonds de roulement un montant de 46 714,19 \$ taxes nettes de la Municipalité pour l'achat de Ford F150 2022;

DE REMBOURSER, à parts égales, l'emprunt au fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans, et ce, dès l'année 2026.

6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis - juillet 2025

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1^{er} au 31 juillet 2025.

7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT

13592-08-04 8.1 Règlement sur les PIIA - 442, 15e Avenue Est

CONSIDÉRANT le Règlement 476-2021 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT les demandes de permis de construction, reconstruction, d'agrandissement, rénovation, modification et affichages traitées par le service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la réglementation municipale au niveau urbanistique;

CONSIDÉRANT que la présente résolution ne dispense pas le requérant d'obtenir toute autorisation ou tout permis requis par la loi ou tout autre règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) datés du 28 juillet 2025 et du responsable de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des recommandations du Comité Consultatif d'urbanisme (C.C.U.);

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Pierre Lamoureux et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER la construction d'une maison de type unifamilial isolé d'environ 38' x 40' sur 1 étage avec garage intégré. La maison aura une toiture



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



d'acier prépeint noir de marque *Duchesne* et un revêtement de bois d'ingénierie de marque *St-Laurent* de couleur amande posé à la verticale ainsi qu'un déclin d'aluminium de marque *MAC* de couleur liège. Également pose de pierre de marque *Rinox* de couleur Grande Amaretto mise en devanture, le tout tel que soumis pour la propriété du 442, 15^e Avenue Est. Considérant la présence d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) la propriété sera raccordée au réseau d'aqueduc municipal mais sera sur une installation septique réglementaire au Q2-R.22;

D'AJOUTER les dossiers complets à la liste d'attente officielle considérant le règlement de contrôle intérimaire en vigueur si applicable.

9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

13593-08-04 9.1 Programme de Pickleball pour les années 2026-2028

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite organiser la gestion des terrains de Pickleball;

CONSIDÉRANT qu'un programme sera mis en place pour les saisons 2026 à 2028 inclusivement;

Il est proposé Steve Robitaille, appuyé par Sylvain Archambault et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité mandate Claude Boulay et Nicole Lalonde, résidents de Venise-en-Québec, afin d'agir comme coordonnateurs du Programme de Pickleball 2026-2028, lesquels se rapporteront exclusivement au conseiller qui sera désigné fin 2025 par le Conseil pour les années subséquentes, dans l'exécution de leur mandat;

QUE les coordonnateurs déposeront un rapport financier qui sera approuvé par la Municipalité à la fin de la saison ainsi qu'au moins soixante-quinze pour cent (75%) du profit d'opération sera remis à la Municipalité, en considération de l'utilisation des terrains par les joueurs.

13594-08-04 9.2 Prêt d'équipement pour le DEK Hockey - Tournoi du 15 au 17 août 2025

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'encourager la pratique du sport afin de favoriser les saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été faite à la Municipalité en vue d'obtenir le grand chapiteau et la machine à popcorn afin que puisse se tenir le tournoi de fin de saison du 15 au 17 août 2025 inclus;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Sylvain Archambault et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le prêt et l'installation du grand chapiteau, ainsi que la machine à popcorn afin que puisse être organisé le tournoi de fin de saison du 15 au 17 août et 2025 inclus.

13595-08-04 9.3 Bibliothèque - Nouvel horaire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT l'achalandage de la bibliothèque et le souhait du Conseil d'encourager la lecture et la culture auprès des citoyens;

CONSIDÉRANT la demande de la responsable de la bibliothèque d'ajouter deux heures de plus à l'horaire déjà existant pour permettre une plus grande flexibilité d'accès à ce service offert aux résidents;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Sylvain Archambault et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la modification de l'horaire existant en ajoutant deux heures pour offrir une plus grande flexibilité d'accès à la bibliothèque aux citoyens;

D'ACTER que le nouvel horaire à compter du mois de septembre 2025 soit le suivant :

- Mardi de 10 h à 13 h
- Mercredi de 13 h à 17 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 14 h

10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU

13596-08-04 10.1 Octroi de contrat et autorisation de paiement - Ostiguy Ford inc. - Ford F150 2022

CONSIDÉRANT que l'équipe des travaux publics a besoin d'une voiture de fonction additionnelle;

Il est proposé Sylvain Archambault, appuyé par Steve Robitaille et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'un Ford F150 2022 à Ostiguy Ford inc. pour un montant de 51 158,13 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER le paiement à l'entreprise Ostiguy Ford inc. pour un montant de 51 158,13 \$ taxes incluses;

DE FINANCER la dépense via le fonds de roulement;

D'AUTORISER le directeur général à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

11 RÉGLEMENTATION

13597-08-04 11.1 Annulation de la résolution 13577-07-07 - Adoption - Règlement 504-2025 - PPCMOI

CONSIDÉRANT qu'une étape a été omise dans le processus d'adoption du règlement 504-2025 relatif aux projets particuliers de construction, de modi-



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



fication ou d'occupation d'un immeuble ce qui a pour effet d'invalider le processus d'adoption ainsi que l'assemblée de consultation tenue le 30 juin 2025 au centre culturel;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'annuler la résolution 13577-07-07 afin de reprendre le processus en respect de la Loi;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement 504-2025 sera soumis pour adoption à la séance du 4 août 2025 et qu'une assemblée publique sera tenue le 25 août à 18 h 15 au centre culturel en vue de l'adoption du règlement 504-2025 à la séance ordinaire du Conseil du 2 septembre 2025;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ANNULER la résolution 13577-07-07 concernant l'adoption du règlement 504-2025 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suite à un vice de procédure afin que le processus d'adoption puisse être respecté.

13598-08-04 11.2 Adoption du 1er projet de règlement 504-2025 - PPCMOI - Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

CONSIDÉRANT que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1) à son article 145.36, d'adopter un règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions des articles 146 à 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1) la Municipalité est dotée d'un comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec souhaite s'habiliter à autoriser, sur demande et à certaines conditions, certains projets qui dérogent à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été dument donné et que le projet de règlement 504-2025 a été déposé lors de la séance du Conseil tenue le 2 juin 2025;

CONSIDÉRANT qu'une séance de consultation sera tenue le 25 août 2025 à 18 h 15 au centre culturel de Venise-en-Québec et qu'un avis public sera affiché et publié le 5 août 2025;

CONSIDÉRANT qu'une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit règlement livré ou remis en main propre au moins deux jours juridiques avant la séance du Conseil, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



D'ADOPTER le 1er projet de règlement 504-2025 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

12 AFFAIRES NOUVELLES

1. Correspondance : Programme d'aide à la voirie locale Volet Projets particuliers d'amélioration - par circonscription électorale (PPA-CE) - 13 553 \$ - Amélioration des routes de la Municipalité.

13 COMPTES DU MOIS

13599-08-04 13.1 Déboursés de juillet 2025

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois de juillet 2025, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 482 446,04 \$;

D'ENTÉRINER les engagements au montant de 140 151,78 \$ tel qu'indiqué dans l'annexe 1.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

17 citoyens présents

13600-08-04 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Pierre Lamoureux et résolu à l'unanimité

DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 29.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Raymond Paquette
Maire

Lukas Bouthillier
Directeur général, Greffier-trésorier, CPA Auditeur, M.Sc., DMA

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Lukas Bouthillier
Directeur général, Greffier-trésorier
CPA Auditeur, M.Sc., DMA

Je, Raymond Paquette, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Raymond Paquette
Maire

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



ANNEXE 1

Municipalité Venise-en-Québec					
Liste des déboursés 28 juin 2025 au 25 juillet 2025					
CHÈQUES					
MINISTÈRE DES FINANCES EN QC.		89.68 \$		LOCATION LOTS DE GRÈVE & AUTRE	
FARNHAM ALE & LAGER INC.		3 662.82 \$		BIÈRES VEQ	
GESTION PARASITAIRE PMC		977.29 \$		ENTRETIEN ARROSAGE ARAIGNÉS	
CHALIFOUX ALEXANDRE		100.00 \$		SUBVENTION-TOILETTE FAIBLE	
C.C.L.A.C.C		40.00 \$		ESSENCE & CARBURANT DIESEL-CLACC	
PINSONNEAULT SARAH		95.00 \$		THOMAS-THÉODORE-REMBSPORTS2025	
CARANGE MARKETING INC.		3 725.19 \$		ABONNEMENTS LOGICIELS-MUNIA	
NOVA ENVIROCOM		530.60 \$		MATÉRIEL-MICHOUI	
		9 220.58 \$			
PRÉLÈVEMENTS					
ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU INC.		229.95 \$		ENTRETIEN VÉHICULES - P.R.-PEP	
LONGUS EQUIPEMENT INC.		6 898.50 \$		LOCATION MACHINERIE	
TENAQUIP		260.76 \$		VOIRIE-ÉQUIPEMENT	
VINCI CONSULTANT		6 082.45 \$		GARAGE-HONORAIRES DEVIS	
CNESST		123.92 \$		COTISATION	
HUARD EXCAVATION INC.		79 186.01 \$		REFLEXION 42E RUE OUEST	
SANIBERT		510.95 \$		PARC-ST-JEAN-BAPTISTE	
SPARTAN GROUPE SÉCURITÉ INC.		561.08 \$		SAINT-JEAN-BAPTISTE	
BORDO, LANA		900.32 \$		AUTRES CONTRATS - CONCIERGE	
DESJARDINS		150.00 \$		FRAIS DE BANQUE	
C.T. ENTRETIEN GÉNÉRAL INC.		4 970.91 \$		NETTOYAGE BLOCS SANITAIRES	
G.E.S.T.I.M. INC.		5 184.57 \$		HONORAIRES PROFESSIONNELS	
GOLFMARK COMMUNICATIONS INC.		914.05 \$		ASSOCIATIONS ET ABONNEMENTS	
L'HOMME ET FILS ENR		3 397.95 \$		PARCS-VOIRIE-MP-ACCESSOIRES ET PIÈCES	
HYDRO QUÉBEC		1 603.50 \$		ÉLECTRICITÉ PP3	
KREBS GRAPHISME		4 882.71 \$		Conception 75e anniversaire	
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU		33 594.51 \$		CUEILLETTE DÉCHETS (CONTRAT)	
PROANIMA		1 896.15 \$		SERVICE ANIMALIER PROANIMA	
RCCT INC.		178.21 \$		MARCHÉ PUBLIC-MAISONNETTE #3	
RÉGIE I.A.E.P.H.V.		103 476.23 \$		RÉGIE I.A.E.P.H.V.	
REIS JEAN-PIERRE		265.00 \$		ENTR. & RÉPARATIONS - ÉDIFICE	
UNI-SELECT CANADA INC.		108.73 \$		ENTR. & RÉP. VÉHICULES-DODGE	
VOX AVOCATS INC.		6 526.02 \$		HONORAIRES-COURS D'EAU/CIRCULATION	
HYDRO QUÉBEC		48.34 \$		PP9 juillet 2025	
AMILIA		114.17 \$		FRAIS DE TRANSACTIONS EN LIGNE	
MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE		11 417.55 \$		FRAIS AIDE MUTUELLE -2024	
TELUS		168.50 \$		LIGNE CELLULAIRES	
BENEVA		3 500.72 \$		ASSURANCES COLLECTIVES	
OSTIGUY FORD INC.		51 158.13 \$		FORD F-150-2022 XLT	
		328 309.89 \$			
Salaires 28 juin-25-07-2025		144 915.57 \$			
Engagements :					
		140 151.78 \$			
	GRAND TOTAUX			482 446.04 \$	